

Descriptif PARKEA ALTO 184 chêne mix bois flotté

Fourniture et mise en œuvre d'un parquet contrecollé **TYPE PARKEA ALTO 184** de chez LMS avec système CLIC UNIFIT, produit fabriqué selon la norme EN 13489.

Fabrication sous label **PARQUETS DE FRANCE** avec approvisionnement **100% CHENE DE FRANCE**.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 51-11 « Parquets à pose flottante » ou DTU 51-2 « Parquets collés », et aux recommandations du fabricant.

Parquet :

Parquet contrecollé de type PARKEA ALTO 184 monolame

- Largeur 184mm
- Longueur 2010mm
- Epaisseur 12mm
- Couche d'usure 2,5 mm
- Support HDF
- Contrebalancement en déroulé de résineux
- Profil 2 chanfreins
- Classe d'usage 23
- Teinte bois flotté (blanchi)
- Finition brossé verni mat 7 couches aspect bois brut

Mise en œuvre selon indications du fabricant et plans Architecte

- La mise en œuvre ne doit être entreprise que si l'air ambiant est à un état hygrométrique constant compris entre 40 et 60 %, la température dans la pièce de 15° minimum, et que toutes les dispositions pour respecter ces conditions, pendant et après la pose, soient prises pour assurer une parfaite stabilité du produit.
- En complément des prescriptions techniques générales, l'entrepreneur du présent corps d'état doit s'assurer que les supports sont aptes à recevoir les travaux de revêtements de sol. Les planimétries et hygrométrie des supports devront respecter le DTU.
- Type de mise en œuvre :
- Pose flottante sur sous-couche acoustique type EXTRAFOAM épaisseur 3mm.
- Pose collée avec colle type PARKEA COLLE 140 (consommation 1.2KG/ M²).
- Joints de dilatation périphérique de 8mm minimum au droit de tout obstacle fixe.

Descriptif PARKEA ALTO 184 chêne mix topaze

Fourniture et mise en œuvre d'un parquet contrecollé **TYPE PARKEA ALTO 184** de chez LMS avec système CLIC UNIFIT, produit fabriqué selon la norme EN 13489.

Fabrication sous label **PARQUETS DE FRANCE** avec approvisionnement **100% CHENE DE FRANCE**.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 51-11 « Parquets à pose flottante » ou DTU 51-2 « Parquets collés », et aux recommandations du fabricant.

Parquet :

Parquet contrecollé de type PARKEA ALTO 184 monolame

- Largeur 184mm
- Longueur 2010mm
- Epaisseur 12mm
- Couche d'usure 2,5 mm
- Support HDF
- Contrebalancement en déroulé de résineux
- Profil 2 chanfreins
- Classe d'usage 23
- Teinte topaze (naturel intemporel)
- Finition brossé verni mat 7 couches

Mise en œuvre selon indications du fabricant et plans Architecte

- La mise en œuvre ne doit être entreprise que si l'air ambiant est à un état hygrométrique constant compris entre 40 et 60 %, la température dans la pièce de 15° minimum, et que toutes les dispositions pour respecter ces conditions, pendant et après la pose, soient prises pour assurer une parfaite stabilité du produit.
- En complément des prescriptions techniques générales, l'entrepreneur du présent corps d'état doit s'assurer que les supports sont aptes à recevoir les travaux de revêtements de sol. Les planimétries et hygrométrie des supports devront respecter le DTU.
- Type de mise en œuvre :
- Pose flottante sur sous-couche acoustique type EXTRAFOAM épaisseur 3mm.
- Pose collée avec colle type PARKEA COLLE 140 (consommation 1.2KG/ M²).
- Joints de dilatation périphérique de 8mm minimum au droit de tout obstacle fixe.